

11/7/19

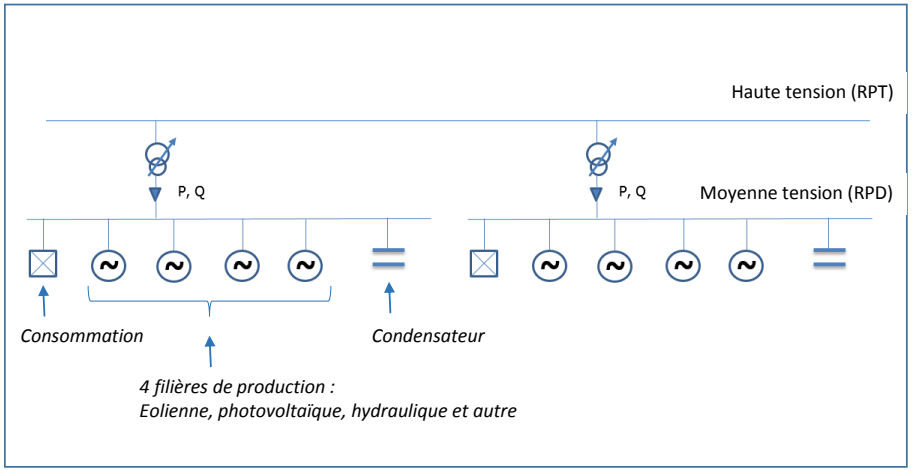
SOGL

GT GRD CURTE

Zone d'observabilité :

- Le transformateur HTB/HTA
- La consommation agrégée
- 4 agrégats de production par filière
- Les moyens de compensation

Cas des GRD exploitant un réseau HTB traité au cas par cas



Annexes

Besoins RTE nouveaux:

- données prévisionnelles de la consommation en puissance active et en puissance réactive

Position convenue :

- Pas de fourniture systématique
- Fourniture uniquement au cas par cas si besoin réseau localisé

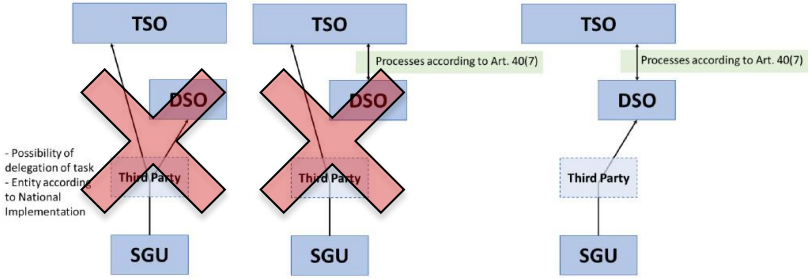
Besoins RTE nouveaux pour les producteurs HTB:

- position des disjoncteurs, puissance active/réactive (certaines unités ne le transmettent pas)

Position convenue pour la résorption des unités « inobservables »:

- Locale: étude au cas par cas si besoin réseau localisé
- Globale: détermination d'un seuil au-delà duquel l'unité doit être observable

Schéma d'échange pour les producteurs HTA: via le GRD



Pas de besoins RTE nouveaux pour les producteurs HTA

Besoins RTE nouveaux pour les producteurs « actifs pertinents »:

- Mise à disposition du plan de disponibilité dès le 1er août

Besoins RTE nouveaux pour le processus d'étude d'adéquation court-terme (SMTA) :

- Amélioration de la précision des données sur la puissance hydraulique disponible

Position convenue :

- Mise à jour de la DTR chapitre 7.2 pour décrire les exigences de SOGL
  - La mise en oeuvre du contrat Gestion Prévisionnelle permet de respecter les exigences de SOGL
- Mise à jour du contrat Gestion Prévisionnelle (hors EnR)
  - alignement sur le calendrier SOGL pour toutes les unités de production (1er août plutôt que 1er septembre)
  - fourniture volontaire de la puissance maximale disponible à la pointe